

Carrière : le sous-préfet se veut rassurant

Des Montainais se mobilisent pour dire « non à la carrière ». L'association Sainte-Montaine, sauvegarde de l'environnement (SMSE) avait dressé son chapiteau au cœur de la brocante du comité des fêtes, dimanche 14 septembre.

Les bénévoles expliquaient les multiples raisons de leur refus de voir s'implanter sur leur commune une carrière avec une exploitation de granulats. Le bruit, les diverses nuisances, la circulation des camions, la pollution de l'eau... Ils ont tout étudié avec minutie.

Sur un tableau, ils ont expliqué les raisons de ce refus. « Les carrières du Cher sont actuellement sous exploitées, le Cher entier soit seize carrières, peut produire 2.266.570 tonnes, il n'en produit que 960.000 tonnes... ». Des chiffres qui, pour les détracteurs de la carrière,



Les bénévoles de l'association Sainte-Montaine, sauvegarde de l'environnement ont fait entendre leur voix lors de la brocante du comité des fêtes, dimanche.

remettent en cause sa raison d'exister.

En marge de l'inauguration du centre socioculturel (notre édition du 10 septembre), le sous-préfet Éric Boucourt déclarait qu'à ce jour, rien n'était décidé : « La procédure sera certes longue, je com-

prends votre inquiétude mais le temps est aussi sage du sérieux à étudier les choses, les garanties sur l'incidence sur l'eau, le bruit, le trafic routier et le bien-être des riverains. Tout sera étudié. Une enquête publique sera organisée à Sainte-Montaine et

chacun pourra s'exprimer. Tous les habitants sont concernés. Je connais la mobilisation de votre association contre ce projet de carrière, les procédures seront transparentes et affichées en mairie. Rien n'est décidé et votre inquiétude est entendue. »